

ÉTALONNAGE, RÉCEPTION ET VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE

– Réf. U20

CONTRÔLER LES INSTRUMENTS DE MESURE À COTES VARIABLES EN CONFORMITÉ AVEC LES SPÉCIFICATIONS NORMATIVES TOUT AU LONG DE LA DURÉE DE VIE DE L'INSTRUMENT

Avis de nos clients : satisfaction générale 9,6/10 (note de satisfaction calculée sur les sessions de l'année 2025)

Stage en partenariat avec le **CETIM**



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Extraire des normes de chaque instrument de mesure à cotes variables les caractéristiques métrologiques à vérifier ainsi que leurs tolérances,
- Mettre en pratique les processus d'étalonnage normalisés en vue de juger la conformité des instruments à cotes variables.



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette formation est limitée à 4 stagiaires par session.

Les stagiaires, après avoir effectué cette formation, ont accès au libre-service de métrologie dimensionnelle du Cetim dont les laboratoires disposent d'équipements d'étalonnage mis à leur disposition.



INTERVENANT(S)

Formateur expert technique dans le domaine de la métrologie, intervenant dans des prestations de conseil et d'étalonnage de matériels en laboratoire et en entreprise.

Responsable pédagogique de la formation :
Benjamin Baude

Public :

- Techniciens et professionnels des services contrôle qualité désirant effectuer eux mêmes la vérification de leurs instruments de mesure.

Niveau requis :

- Connaître et savoir utiliser des instruments de mesure

Moyens pédagogiques et techniques :

- Méthode pédagogique alternant théorie et mise en situation au travers d'études de cas, de travaux dirigés et pratiques.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation en cours de formation : Analyse avec le formateur des résultats des exercices et travaux pratiques d'étalonnage de tous les instruments à cotes variables - Quizz de fin de formation pour valider les acquis
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

ETALONNAGE, RÉCEPTION ET VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE

– Réf. U20

CONTRÔLER LES INSTRUMENTS DE MESURE À COTES VARIABLES EN CONFORMITÉ AVEC LES SPÉCIFICATIONS NORMATIVES TOUT AU LONG DE LA DURÉE DE VIE DE L'INSTRUMENT



PROGRAMME

Gestion des moyens de mesure dimensionnelle. Pour chaque moyen :

- étude de la norme
- mise en oeuvre d'une instruction de vérification
- réalisation de la vérification
- édition d'un rapport de contrôle
- renseignement de la fiche de vie.

Moyens abordés :

- cales étalons
- pieds à coulisse de différents types
- jauges de profondeur de différents types
- micromètres d'extérieur
- micromètres d'intérieur deux touches et trois touches
- comparateur à tige rentrante
- comparateur à levier.



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : CETIM 09 70 82 05 91 formation@cetim.fr

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr